

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2316

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Remplacement du portique de lavage poids lourds de la subdivision du 117, rue de Gerland Lyon 7° - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**Rapporteur** : Monsieur le Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

*Présents* : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leцерf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

*Absents excusés* : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguet), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliot (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

*Absents non excusés* : Mme Frih.

**Conseil du 6 novembre 2017****Délibération n° 2017-2316**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Remplacement du portique de lavage poids lourds de la subdivision du 117, rue de Gerland Lyon 7° - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La subdivision de Collecte Sud (COL SUD) est installée au 117, rue de Gerland Lyon 7°. Son périmètre d'intervention comprend 14 communes et 3 arrondissements de Lyon. Son aire de lavage des véhicules de collecte date de 1994. Elle accuse une vétusté certaine, après plus de 80 000 heures de fonctionnement. Malgré de nombreuses réparations, cette installation est aujourd'hui hors service. Son alimentation, via un puits sur eau de nappe, est nettement sous-dimensionnée, ce qui pose également problème pour l'autre aire de lavage du site (utilisée pour les besoins de l'unité nettoyage mécanisé). En outre, elle ne permet pas de traiter le toit des véhicules ( 4,5 mètres de hauteur pour les plus hauts), et n'est pas adaptée aux véhicules de forme complexe.

Le lavage des véhicules représente un enjeu essentiel pour le service public de la collecte des ordures ménagères : il est en effet impératif de les nettoyer quotidiennement à l'issue de leur tournée, afin de prévenir tous risques d'ordre sanitaire. Ce lavage correspond à une intervention longue et relativement difficile. Une installation moderne, automatisée, faciliterait donc considérablement la tâche quotidienne des agents de collecte, en plus de permettre un gain de temps important.

Les travaux envisagés portent sur la mise en place d'un portique de lavage poids lourds adapté à tous les véhicules de collecte utilisés, sur la mise en place d'un équipement permettant le lavage des châssis et sur la réfection de la piste béton. Un nouveau puits de captage sur eau de nappe, permettant l'alimentation des 2 aires de lavage du site, sera créé, et les réseaux de distribution seront repris.

Réalisée en maîtrise d'œuvre interne, cette opération devrait être terminée (mise en service de l'équipement) au printemps 2018. Son coût, toutes dépenses confondues, est de 300 000 € TTC, se répartissant de la façon suivante :

- études préalables et diagnostics pour conforter le puits de captage : 20 000 €,
- prestations intellectuelles : 10 000 €,
- travaux : 270 000 €

Cette opération vient en complément de l'aménagement du hall de départ de la subdivision de Collecte Sud, décidée en février 2016 (délibération n° 2016-1116 du 21 mars 2016). Il est aujourd'hui demandé une individualisation d'autorisation de programme pour un montant de 300 000 € en dépenses ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le lancement des études préalables, diagnostics, prestations intellectuelles et travaux de l'aire de lavage des véhicules de collecte et des réseaux d'alimentation des autres aires du site du 117, rue de Gerland à Lyon 7°.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 300 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 300 000 € en dépenses en 2018 sur l'opération n° 0P28O5053.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 805 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.**